

PROJET D'AMÉLIORATION DE LA LIASION ROUTIÈRE ENTRE CHICOUTIMI-LATERRIÈRE-LA BAIÉ

Affectation de trafic avec hypothèse que la route 170 est interdite aux véhicules lourds (sauf à la circulation locale)

Les tableaux qui suivent présentent les débits de circulation (DJMA) pour les débits de 1999 pour les principaux segments de la route 170.

Pour le segment localisé à l'ouest de la route de l'Église

	Autos	Véhicules lourds	% v. l.
Autoroute (Tracé A4)	8460	1940	18
Résiduel Route 170	5750	270	4

Pour le segment compris entre la route de l'Église et la base militaire

	Autos	Véhicules lourds	% v. l.
Autoroute (Tracé A4)	8460	1720	18
Résiduel Route 170	4500	80	2

Pour le segment localisé à l'est de la base militaire.

	Autos	Véhicules lourds	% v. l.
Autoroute (Tracé A4)	7600	1180	13
Résiduel Route 170	2910	210	7

Ces résultats montrent que l'interdiction de circuler sur la route 170 aux véhicules lourds entraînera une diminution significative de leur présence. La diminution du nombre de véhicules lourds sur la route 170 correspond respectivement à 73 % pour le premier segment, à 90 % pour le second segment et à 50 % pour le dernier segment.



Carol Martineau, ing.
Direction du Plan, des programmes,
des ressources et du soutien technique

Québec, le 30 avril 2002